

Racine Marseille poursuit son développement et renforce son positionnement à l'international et notamment sur la Chine avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice

Racine Marseille renforce son département Droit des affaires et accueille Chuanjuan ZHUANG, avocate en Chine depuis 2006. Elle travaillera dans le département de droit des affaires en collaboration avec Valérie Foudriat-Fernandez, Associée et Hugo Gervais de Lafond, Counsel, et dans le département de droit social avec Emilie Million-Rousseau, Associée.

Chuanjuan ZHUANG accompagne des entreprises françaises et européennes souhaitant développer leurs activités en Chine ainsi qu'auprès des entreprises chinoises dans le cadre de leur implantation et du déploiement de leurs activités en France. Soutenue par les équipes de Droit des affaires et de Droit social du cabinet Racine, Chuanjuan ZHUANG offrira désormais une assistance globale et un service d'accompagnement couvrant tous les besoins des entreprises.

Agée de 40 ans, Chuanjuan ZHUANG a exercé en Chine au sein des cabinets Hebang et Mingsi. Elle est en France Docteur en droit et assure près la cour d'appel d'Aix-en-Provence la mission d'Expert judiciaire traducteur et interprète en langue chinoise. Actuellement élève avocate en France, elle prêtera serment dans les prochains mois.

Cette collaboration permet au bureau de Racine Marseille de poursuivre son développement et de renforcer son positionnement à l'international, notamment dans le cadre du déploiement des relations franco-chinoises dans lequel Valérie Foudriat-Fernandez est déjà très engagée à travers plusieurs dossiers dont :

- La négociation de contrats internationaux entre la France et la Chine dans les domaines énergétiques et pharmaceutiques,
- La négociation de contrats internationaux et l'accompagnement de certains d'entre eux dans la création de leur structure en France, dont notamment le projet MIF 68 à Marseille.

Racine Marseille regroupe aujourd'hui 4 associés et 10 collaborateurs, intervenant en conseil et en contentieux auprès de PME, groupes nationaux et internationaux, ainsi qu'auprès de sociétés cotées et non cotées. Les avocats accompagnent leurs clients principalement en droit des sociétés/Fusions-Acquisitions, droit commercial et des affaires, droit boursier, droit du travail, immobilier-construction et droit des assurances.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.